

RANDONNÉES PÉDESTRES EN BASSE YONNE

2 CIRCUITS
FIL DE L'EAU - 16 km, 4h
LES GRAHUCHES - 9 km, 2h15
Description des itinéraires au verso

Echelle 1 / 25 000



RANDONNÉES PÉDESTRES EN BASSE YONNE

LES GRAHUCHES - 9 km, 2h15

Description de l'itinéraire

Départ de Chaumont (près du château)

1. Suivre l'avenue des Marronniers, rejoindre la RD223 que l'on prendra sur quelques mètres vers la droite puis la route de Champigny à gauche. On arrive à Champigny par la rue de Chaumont.
2. Prendre ensuite le haut de la rue Mathias, puis la rue des Fours. Sur la place de l'église, prendre la rue serrée puis sur la droite la rue du Château pour tourner à gauche quelques mètres plus loin dans la rue de la salle des fêtes. Prendre enfin la rue des Nouveaux pour rejoindre la RN6 en direction de Villeneuve sur quelques mètres et prendre la route de droite qui passe au dessus de la voie SNCF.
3. Quand la route fait un virage à l'équerre, prendre le chemin de gauche. Le suivre jusqu'à Port Renard en longeant les bois, des étangs puis de nouveau des bois.
4. Lorsque le chemin rejoint l'Yonne, prendre la route de gauche puis à droite pour longer la voie SNCF sur 600m. Suivre alors le chemin de gauche qui permet de rattraper la RN6. La traverser pour prendre la route en face, la RD337 et avancer jusqu'au 2ème carrefour, avec la RD37.
5. Rejoindre le GR2 en empruntant le chemin de gauche. A 700m, le GR2 tourne à gauche pour rejoindre ensuite Chaumont à la hauteur du château.

LA FAUNE LOCALE

Le Héron cendré

Dans certains pays européens, le héron cendré fait encore partie du gibier.

En France, **il est protégé comme tous les autres hérons**. On rencontre le plus souvent cet échassier dans des régions d'étangs et aux alentours des rivières et des fleuves.

Il était autrefois beaucoup plus répandu qu'aujourd'hui, mais a été intensivement persécuté en raison des prétendus dommages qu'il causait.

En France, ses effectifs ont nettement augmenté depuis qu'il est protégé. Il niche, le plus souvent en colonie, en général sur des arbres élevés. La femelle pond quatre au cinq oeufs bleu vert, qui éclosent au bout de vingt-cinq ou vingt-six jours. Les parents nourrissent les petits, pendant plus de deux mois, d'animaux divers: poissons surtout, mais aussi mollusques, petits oiseaux aquatiques, campagnols, mulots et insectes.

D'autres espèces de hérons nichent en Europe : ce sont le héron pourpré, l'aigrette garzette, le héron bihoreau, le héron crabier, le héron garde-boeuf, le butor étoilé et le blongios nain ainsi que la grande aigrette.

Le Héron cendré



FIL DE L'EAU - 16 km, 4h

Description de l'itinéraire

Départ de Champigny (Parking de la gare)

1. Suivre la D.606 en direction de Villeneuve sur quelques mètres et prendre la route de droite qui passe au dessus de la voie SNCF. Avancer pour rejoindre la rue des Tartilles, traverser le hameau de La Tuilerie et rattraper la RD70 que l'on suit vers le nord sur 1km.
2. La route longe l'Yonne au niveau d'un méandre pour arriver sur un croisement : prendre alors le chemin de gauche qui longe encore l'Yonne.
3. De nouveau, l'Yonne fait un méandre. Suivre le chemin de droite qui nous en éloigne vers le nord pour rejoindre le canal de dérivation. Traverser ce canal pour prendre le chemin de gauche qui le longe pour longer de nouveau l'Yonne jusqu'à la RD103.
4. Prendre à gauche pour traverser l'Yonne puis tout de suite après le pont le chemin de gauche qui s'enfonce entre les étangs. Longer sur sa longueur l'étang de droite pour atteindre La Chapelotte.
5. Aux premières maisons, prendre la petite route de gauche qui mène vers l'Est à de nouveaux étangs. Longer l'étang de droite, à son bout, prendre le chemin de droite pour le longer de nouveau puis à son extrémité, prendre le chemin de gauche toujours tout droit jusqu'à l'Yonne au niveau de Port Renard.
6. A la sortie de Port Renard, prendre le chemin qui part tout droit entre des étangs et le suivre sur 1,5 km. Au carrefour, prendre le chemin à droite pour traverser la voie ferrée. Suivre la RN6 vers la gauche pour rejoindre le point de départ.